

## Mobilisé·e·s contre l'austérité, pour les salaires, et l'égalité femmes-hommes

**Tous et toutes en grève et en manifestation  
le vendredi 13 octobre 2023**

- **Toulouse: 10H00 Saint-Cyprien**
- **Muret : 14 H Sous/préfecture (allées Niel)**
- **Saint- Gaudens : 15H30 Jean Jaurès**

Toulouse, le 3 octobre 2023

Les organisations syndicales appellent tous et toutes à rejoindre les manifestations du 13 octobre. Au cours des derniers mois, les travailleuses et les travailleurs sont descendus dans la rue partout en Europe. En France, l'intersyndicale a conduit un mouvement social historique pour s'opposer à la réforme des retraites qu'elle continue de dénoncer. La journée du 13 octobre représente une première mobilisation dans un cadre syndical européen. La manifestation à Paris accueillera des délégations de nombreux pays. Le mouvement syndical européen est appelé à se mobiliser pour plus de solidarité, et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleuses et travailleurs, pour des salaires plus élevés et des emplois de qualité, pour une plus grande protection sociale, pour une transition environnementale socialement juste, pour des investissements pour des services publics de qualité qui garantissent les droits des citoyennes et citoyens. **Les organisations syndicales françaises s'opposent à toute décision européenne qui conduit à des politiques d'austérité.**

Les organisations syndicales et de jeunesse sont unanimes sur la nécessaire égalité femmes-hommes, sur l'augmentation des salaires, du SMIC, des pensions, des minima sociaux et bourses d'études, mais aussi sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises (200 milliards d'euros par an).

L'intersyndicale nationale a rappelé que les exonérations et allègements de cotisations sociales accordés aux employeurs fragilisent notre système collectif de protection sociale. De même, les organisations syndicales qui participent aux négociations sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco et l'Assurance chômage y porteront leurs revendications et y pèseront de tout leur poids pour améliorer les droits des retraité·e·s et des chômeurs et chômeuses.

Les politiques d'austérité sapent les fondements du service public, dont celui délivré par les Finances publiques. Le projet de loi de budget 2024 vient d'être présenté et d'ores et déjà, nous constatons que le ministère des Finances est le seul qui va voir ses effectifs diminuer. **Sur trois ans, le cadre d'objectif et de moyens (COM) fait état de 3 000 suppressions d'emplois à la DGFIP.** La difficulté d'avoir une majorité au parlement sur ce vote a conduit la première ministre à annoncer le 27 septembre que son adoption aura lieu via une **douzième utilisation du 49-3.**

Autre sujet de crainte dans notre administration, où le RIFSEEP (la rémunération au mérite) ne s'applique pas, dans le cadre de la prochaine réforme de la fonction publique (qui est quasiment bouclée), **Stanislas**



**Guérini a promis de donner davantage de marges de manœuvre aux employeurs pour reconnaître la performance de leurs agents et de mettre en place de “vrais outils de mesure pour mieux récompenser le mérite”.** Le ministre compte, en ce sens, s’inspirer du nouveau régime de primes des hauts fonctionnaires, institué au début de l’année.

Pour la **future nouvelle grande loi “Fonction publique”**, Stanislas Guérini devrait également s’inspirer des pistes avancées en 2022 par les garants de la conférence sur les perspectives salariales de la fonction publique, Jean-Dominique Simonpoli et Paul Peny. Rappelons, à titre d’exemple, la proposition « d’augmentation de la part principale indiciaire au choix », sous forme d’un « pourcentage de progression », en fonction de « l’appréciation managériale ».

Toujours au bilan de cette majorité (et ses alliés de circonstance), qui ne tarit pas d’inventivité pour aider la population dans cette situation d’inflation galopante qui paupérise une part grandissante de citoyens : le jeudi 28 septembre, les députés de la majorité présidentielle ont voté un **amendement déposé par Les Républicains pour qu’un minimum de 15 heures d’activités soient obligatoires pour les bénéficiaires du RSA** : un statut à rapprocher de celui des services civiques, qui stigmatise un peu plus une certaine catégorie de la population, en l’occurrence la plus précaire (en Haute-Garonne, 37 000 personnes sont allocataires du RSA).

**À la DGFIP, pression au travail, mécanisation des tâches, braderie de l’accueil des usagers, abandon de missions, démétropolisation ... se poursuivent dans la plus grande indifférence de nos hiérarques locaux.** En sus, le directeur régional **menace de supprimer les ponts naturels pour 2024**, en application servile d’une note accusatrice du 12 juillet du directeur général.

Pire, soucieuse que l’insécurité et la pression au travail reste dans les alcôves, **notre direction menace de ne plus diffuser les fiches de signalement aux représentants des personnels élus à la formation spécialisée du comité social d’administration local**, interprétant à sa manière un arrêté du 12 octobre 2022 sans attendre le positionnement de la direction générale.

Enfin, cerise sur le gâteau, **les négociations sur le point d’indice au niveau de la Fonction publique sont au point mort**, alors même que le ministre Guérini évoque de plus en plus fréquemment la mise en place de **négociations annuelles obligatoires (NAO) sur le point d’indice**, comme dans le secteur privé. Avec une perspective de 70 milliards d’économies sur la dépense publique sur trois ans contenue dans le PLF 2024, le doute est bien évidemment permis sur les opportunités d’augmentation du point d’indice, quelle que soit la méthode mise en œuvre !

**La négociation indemnitaire** qui vient de s’ouvrir à la DGFIP concernant les promotions intra et inter-catégorielles, l’indemnitaire ponctuel et pérenne et l’amélioration du cadre de vie au travail ne s’annoncent malheureusement pas sous de meilleurs auspices qu’en 2021 et **les premières rencontres Fournel/OS nationales ne nous poussent pas à l’optimisme, si le rapport de force ne monte pas.**

**Pour l’ensemble de ces raisons, la CGT Finances publiques 31 vous appelle à une première mobilisation par la grève et les manifestations le vendredi 13 octobre.**

**Le compte n’y est pas pour nous, agents de la DGFIP, en matière de rémunération, de retraite, d’emplois, de qualité des missions, de droits et garanties, de statut des personnels, d’augmentation de la précarité et de conditions de travail.**

**Le compte n’y est pas non plus pour les citoyens en matière d’accès et de garantie d’un service public équitable et rendu de la même manière sur l’ensemble du territoire.**

**Nous exigeons des mesures immédiates en faveur des salarié·e-s, retraité·e-s, jeunes et précaires !**